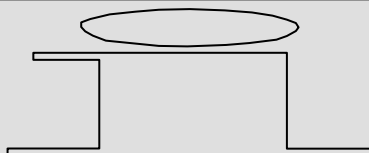
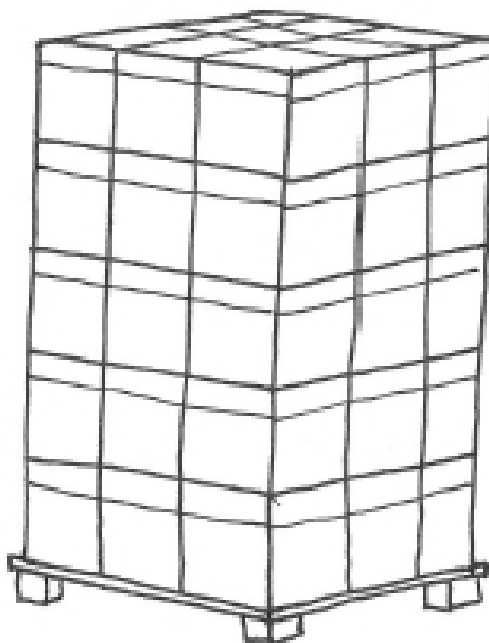
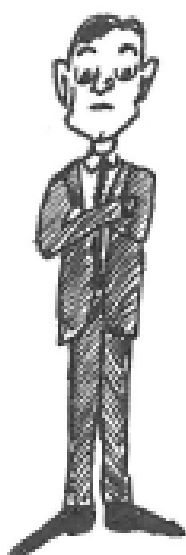


Journal de l'Union S.N.U.I. Sud Trésor Moselle



Restrictions de budget : la paie d'un directeur représente combien de ramettes de papier ?



SOMMAIRE

- Le mot du secrétaire (p.2)
- Fonctionnaires moins payés que le SMIC (p.3)
- La plainte des fonctionnaires (p.4)
- Humeurs (p.5)
- Chronique d'un désespéré en SIE (p.6)
- Humour (p.7)
- Lettre de rappel (p.8)
- Prime de rendement 2011 (p.9)
- Joyeux Noël (p.10)

« Les hommes politiques et les couches doivent être changés souvent et pour les mêmes raisons »

(Georges Bernard Shaw)

Le Mot du secrétaire

—oOo—

De grands changements en perspective

Les agents de la DGFIP ont placé l'Union SNUI/Sud Trésor Solidaires à la première place, tant au niveau local, régional, que national.

Nous remercions sincèrement celles et ceux qui ont choisi notre organisation. Nous sommes conscients des responsabilités qui nous incombent. Soyez certains que nous ferons tout pour mériter votre confiance.

De grands changements vont bouleverser le fonctionnement de notre direction générale.

En effet, la fiscalité et la tenue des comptes publics sont au coeur de toutes les préoccupations nationales et européennes.

Les deux grands partis politiques ont chacun leurs "solutions": la retenue à la source, avec calcul et encaissement par l'employeur pour la droite, ou fusion CSG/IR pour la gauche et abolition des niches fiscales.

Ces réformettes sont elles à la hauteur de l'enjeu ? Nous ne le pensons pas.

Comment faire comprendre à nos dirigeants que l'une ou l'autre de ces réformes induirait obligatoirement une augmentation des charges de travail ?

Si la gestion de la retenue à la source est dévolue à l'employeur, elle ne sera certainement pas acceptée sans une compensation, certainement financière ?

Si elle impacte notre direction, elle serait impossible à supporter, étant donné le volume des suppressions d'emplois qui nous ont touchés.

Et ce n'est certainement pas ce projet de scannage des déclarations de revenu, sans doute dévolu au privé dans une seconde phase, qui sera à même de résoudre les problèmes de personnels et celui de la fraude fiscale.

Le vrai choix, celui du courage politique, serait de revoir en profondeur les niches fiscales qui mitent notre CGI ainsi que de réintroduire une vraie progressivité de l'impôt sur le revenu.

Tout un chacun serait touché, mais si l'effort est réel et partagé, il n'en serait que plus facilement accepté.

Philippe OSTROGORSKI

Fonctionnaire moins payé que le SMIC ?

A compter du 1er Décembre 2011, le SMIC est revalorisé de 2,1%.

Depuis 2010, avec le gel du montant du point d'indice, les fonctionnaires voient leur traitement indiciaire rattrapé et dépassé par cette revalorisation, comme le décrit le tableau ci dessous :

Agent administratif de 2ème classe (Echelle 3)	Traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	Écart mensuel brut
1er échelon	1 365,94 €	1 393,82 €	-27,88 €
2ème échelon	1 370,55 €	1 393,82 €	-23,27 €
3ème échelon	1 375,20 €	1 393,82 €	-18,62 €
4ème échelon	1 379,83 €	1 393,82 €	-13,99 €
5ème échelon	1 389,09 €	1 393,82 €	-4,73 €
6ème échelon	1 412,24 €	1 393,82 €	18,42 €

Agent administratif de 1ère classe (Echelle 4)	Traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	Écart mensuel brut
1er échelon	1 370,57 €	1 393,82 €	-23,25 €
2ème échelon	1 375,20 €	1 393,82 €	-18,62 €
3ème échelon	1 379,83 €	1 393,82 €	-13,99 €
4ème échelon	1 389,09 €	1 393,82 €	-4,73 €
5ème échelon	1 426,13 €	1 393,82 €	32,31 €

Agent administratif principal de 2ème classe (Echelle 5)	Traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	Écart mensuel brut
1er échelon	1 375,20 €	1 393,82 €	-18,62 €
2ème échelon	1 379,83 €	1 393,82 €	-13,99 €
3ème échelon	1 384,46 €	1 393,82 €	-9,36 €
4ème échelon	1 426,13 €	1 393,82 €	32,31 €

Contrôleur 2ème classe	Traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	Écart mensuel brut
1er échelon	1 435,39 €	1 393,82 €	41,57 €

Inspecteur -élève)	Traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	Écart mensuel brut
1er échelon	1 486,32 €	1 393,82 €	92,50 €

Pour compenser cette perte, le Ministre de la Fonction Publique a décidé de verser une indemnité différentielle de 27,88€ pour les plus bas salaires. Elle sera versé à 890000 agents soit près d'un fonctionnaire sur cinq. Qui ose encore parler de fonctionnaire nantis ? Cette indemnité différentielle qui a pour but de rattraper le SMIC n'est pas neutre puisque :

-La rémunération officielle reste en dessous du SMIC.

-En cas de maladie, les indemnités journalières seront calculés sur une rémunération inférieur au SMIC.

-L'État, en versant une indemnité différentielle, ne supporte pas de cotisation retraite.

Qui ose annoncer que les fonctionnaires sont rémunérés moins que le SMIC ? Pourtant le salaire moyen de la Fonction Publique a augmenté... Cherchez l'erreur !

La complainte des fonctionnaires

" Méprisés ", tel est aujourd'hui le sentiment des fonctionnaires.

Cyniquement dénigrés par les élites politiques et ouvertement insultés par une frange vindicative de leurs compatriotes, ils sont véritablement estomaqués face à la déferlante de haine contre les fonctionnaires, coupables même d'exister !

Tous considèrent, en effet, que les fonctionnaires sont des nuisibles, puisque fainéants, profiteurs et rétrogrades, formant un corporatisme égoïste dénué de tout sens civique, une sangsue économique, une plaie financière.

C'est en résumé le diable incarné et la Fonction publique, Sodome et Gomorrhe !

Le message envoyé par le Chef de l'Etat est ignoble et ignominieux : nous n'avons aucun rôle social, nous ne servons à rien, nous sommes responsables de tous les maux de notre société et de nos concitoyens.

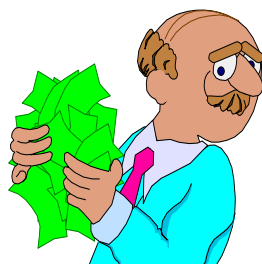
La campagne électorale est ouverte. Il a insisté sur son action et celle de son gouvernement en matière de réduction des effectifs.

Si telle est votre opinion, restaurons alors les pratiques de l'Ancien Régime. Laissons la noblesse politique et financière gouverner à sa guise en notre nom sous l'autorité d'un monarque absolu qui, tout en clamant que les caisses sont vides, continuera à prodiguer ses dispendieuses bontés.

Sa révision générale des politiques publiques (RGPP), vision purement comptable et dogmatique de l'emploi public résultant d'une démarche quantitative, s'est traduit dans notre département par la suppression de 270 agents depuis 2002, sans compter les 32 postes qui seront supprimés en 2012.

Au total, l'équivalence serait la fermeture des résidences de Thionville, St Avoird, Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg pour la Moselle.

La cause de notre désenchantement vient principalement de la mise en œuvre de la RGPP avec son corollaire de suppressions d'emplois.



Tout est possible, tout est réalisable

En cette période de campagne électorale, les candidats putatifs font preuve d'une certaine dose de mauvaise foi dans leur argumentaire pour contrer leurs adversaires.

Chacun d'eux sait cependant qu'il leur faut garder une certaine cohérence dans leur mauvaise foi sous peine d'être pris en flagrant délit d'incompétence.

Quelle n'a pas été notre surprise de voir sur l'ensemble des chaînes infos, une ancienne secrétaire générale d'une confédération syndicale, présenter les nouveaux changements qui vont affecter la SNCF. Après avoir présidé aux destinées d'une boîte de notation sociale, elle a oublié toutes ses velléités de combat pour devenir médiatrice à la SNCF.

Mais plus surprenant encore est de constater que son ancienne confédération (ou actuelle, nous ne savons pas si elle est à jour de cotisation) a voulu déposer un préavis de grève pour les différents week-ends de décembre et janvier, justement pour contester les difficultés qui découlent de ces changements et surtout du mal être qui ronge les agents.

Mal lui en a pris, après s'être fait rabrouer par la vindicte populaire, elle y a finalement renoncé.

Quand ce syndicat s'est déclaré "réformateur" au début des années 90, on ne se doutait pas que c'était pour réformer les entreprises en leur sein, pour faire travailler plus en dégraissant les effectifs.

Lorsqu'on s'est prétendu pourfendeur des injustices et défenseur des travailleurs, ça ne doit pas être évident de reprendre le fouet du *manager* pour remettre le "lumpenprolétariat" dans le rang.

On comprend mieux aussi son attitude pendant le conflit des retraites et son adhésion au principe des CAP Locales.

A la recherche de la nouvelle star

Voilà comment on pourrait résumer cette dernière campagne de listes d'aptitude.

Si la direction reconnaît qu'une très grande majorité des agents inscrits sur ces listes sont de très bons agents, les contraintes budgétaires l'ont conduit à procéder à un sacré écrémage.

Bienvenue au grand concours de la "Vache qui rit" : trop jeune, trop vieux, pas assez bien noté, trop mou.

Résultat : un grand nombre de collègues figurent statutairement sur la zone prévisible de sélection et se retrouvent "chocolat".

A l'abattoir la vache mauve des vertes prairies !!!

C'est une longue période de vaches maigres qui perdure.

Journée de carence : on ne nous dit pas tout !

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à compter du 1er janvier 2012, une journée de carence sera retenue sur votre paye à chaque arrêt maladie.

On nous l'a vendue comme une forme de solidarité du public vers le privé. Encore un alignement vers le bas me direz-vous ?

Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que la journée de carence ne s'applique pas aux personnels du privé qui travaillent en Moselle (droit local). Vous me répondrez que l'effort doit être national ! Alors pourquoi 3 salariés sur 5 (essentiellement les employés des entreprises de plus de 50 salariés) ne sont pas impactés par les journées de carence.

Cet effort concernera 2 salariés sur 5 dans le privé et l'ensemble des fonctionnaires.

Encore une fois on nous aura menti pour pouvoir rogner nos maigres acquis.

Chronique d'un désespéré en SIE.

Voilà déjà plus d'une année que l'on nous a présenté **GESPRO**.

Ce devait être le logiciel qui allait régler tous les problèmes des SIE.

On allait voir ce qu'on allait voir ! Les départements qui en avaient fait l'expérience ne voulaient plus s'en séparer.

Moins d'agents mais mieux équipés, les SIE disposaient enfin d'une base nationale qui faisait tant défaut.

Qu'en est il aujourd'hui ?

Comme trop souvent, une nouvelle application est considérée comme définitivement acquise dès lors qu'elle est installée dans les services malgré les bogues et les imperfections. Que chacun s'en accommode.

Bref, **créer, transférer, cesser des dossiers** est devenu le quotidien des agents de SIE. Si, sur le principe cela semblait beau, dans la vraie vie c'est tout autre chose.

Leur transfert devait être simple comme bonjour. Seul le service en charge du dossier pouvait les transférer vers d'autre cieux. Après quelques semaines, il s'avère que n'importe qui peut faire n'importe quoi. Bonjour le b... dans quelques années.

Certains contribuables, grâce surtout à cette merveilleuse trouvaille que constitue l'auto entrepreneur et sa " facilité " de mise en œuvre, décident après quelques semaines d'interruption de leur activité professionnelle d'en reprendre une. Pour cela les informaticiens ont prévu deux méthodes de réactivation. Mais une, non seulement ne fonctionne pas, mais en plus est à proscrire car elle " plante " le dossier et il ne vous reste plus qu'à appeler l'assistance informatique pour vous dépatouiller. C'est ça le progrès promis.

Le lendemain de vos travaux, vous vérifiez dans BDRP si ce que vous avez fait la veille dans GESPRO est juste. Sinon vous retournez dans GESPRO et vous tentez de trouver la solution. Si vous ne l'avez pas, c'est à nouveau l'assistance informatique qu'il vous faut appeler et souvent cela se traduit par un grand cri dans l'open space " j'ai un problème avec GESPRO, quelqu'un peut il m'aider ?"

Que du bonheur GESPRO, sans compter que toutes les 30 minutes si vous ne le taquinez pas, il vous quitte sans prévenir et sans se soucier du contribuable qui vous téléphone et à qui vous devez expliquer qu'il doit patienter le temps que vous vous reconnectiez.

Tout aurait pu s'arrêter là pour le SIE. Il avait eu sa dose de réformes, de restructurations etc..., mais le grand timonier a décidé de rapprocher l'assiette du recouvrement de la TP, pardon de la CET, heu non de la CFE, enfin bref personne ne sait comment s'appelle vraiment la contribution qui est demandée aux entreprises et, en fait, on s'en f... pourvu qu'elle soit à jour sinon ça gronde dans les chaumières. Pour aider les agents dans le transfert des tâches de la CP vers les SIE, il a été décidé de transférer le logiciel REC, sans assistance informatique cette fois.

A notre avis ce doit être les mêmes informaticiens qui ont créé GESPRO et REC, même si celui ci est vieillissant.

Lors du CTP sur le transfert du recouvrement, l'administration nous a expliqué que seul trois agents sur le département s'occupaient du recouvrement de la TP. On avait émis des doutes. Aujourd'hui on a le sentiment d'avoir été pris pour des C....

Car ce n'est pas un, mais trois logiciels qui ont été transférés (REC SISPEO et STRARTREC). Voilà pour la partie humoristique. Pour la mise en route c'est beaucoup, mais alors beaucoup plus confus. On atteint les étoiles assez rapidement et dans la nébuleuse informatique il est plus facile de faire un rejet à une demande de remise gracieuse des pénalités que de l'accorder. Quant aux délais de paiement, cela se traduit par un plan en trois exemplaires avec mise en place d'un prélèvement automatique. Il ne nous manque plus que la carte de paiement DGFIP pour avoir le droit de payer en trois fois sans frais, comme chez Darty.

Bref que des progrès on vous dit.

Le désespoir des agents des SIE est à la hauteur des espoirs qu'on leur avait fait miroiter.

HUMOUR



Un homme portant cravate se présenta un jour dans un village.

Monté sur une caisse, il cria à qui voulait l'entendre qu'il achèterait cash 100 euros l'unité tous les ânes qu'on lui proposerait.

Les paysans le trouvaient bien un peu étrange mais son prix était très intéressant et ceux qui topaient avec lui repartaient le portefeuille rebondi, la mine réjouie.

Il revint le lendemain et offrit cette fois 150 € par tête, et là encore une grande partie des habitants lui vendirent leurs bêtes.

Les jours suivants, il offrit 300 € et ceux qui ne l'avaient pas encore fait vendirent les derniers ânes existants.

Constatant qu'il n'en restait plus un seul, il fit savoir qu'il reviendrait les acheter 500 € dans huit jours et il quitta le village.

Le lendemain, il confia à son associé le troupeau qu'il venait d'acheter et l'envoya dans ce même village avec ordre de revendre les bêtes 400€ l'unité.

Face à la possibilité de faire un bénéfice de 100 € dès la semaine suivante, tous les villageois rachetèrent leur âne quatre fois le prix qu'ils l'avaient vendu et pour ce faire, tous empruntèrent.

Comme il fallait s'y attendre, les deux hommes d'affaire s'en allèrent prendre des vacances méritées dans un paradis fiscal et tous les villageois se retrouvèrent avec des ânes sans valeur, endettés jusqu'au cou, ruinés.

Les malheureux tentèrent vainement de les revendre pour rembourser leur emprunt. Le cours de l'âne s'effondra. Les animaux furent saisis puis loués à leurs précédents propriétaires par le banquier.

Celui-ci pourtant s'en alla pleurer auprès du maire en expliquant que s'il ne rentrait pas dans ses fonds, il serait ruiné lui aussi et devrait exiger le remboursement immédiat de tous les prêts accordés à la commune.

Pour éviter ce désastre, le Maire, au lieu de donner de l'argent aux habitants du village pour qu'ils paient leurs dettes, le donna au banquier, ami intime et premier adjoint, soit dit en passant.

Or celui-ci, après avoir rétabli sa trésorerie, ne fit pas pour autant un trait sur les dettes des villageois ni sur celles de la commune et tous se trouvèrent proches du surendettement. Voyant sa note en passe d'être dégradée et prise à la gorge par les taux d'intérêts, la commune demanda l'aide des communes voisines, mais ces dernières lui répondirent qu'elles ne pouvaient en aucun cas l'aider car elles avaient connu les mêmes infortunes.

Sur les conseils avisés et désintéressés du banquier, toutes décidèrent de réduire leurs dépenses : moins d'argent pour les écoles, pour les programmes sociaux, la voirie, la police municipale... On repoussa l'âge de départ à la retraite, on supprima des postes d'employés communaux, on baissa les salaires et parallèlement on augmenta les impôts. C'était, disait-on, inévitable mais on promit de moraliser ce scandaleux commerce des ânes.

Cette bien triste histoire prend tout son sel, quand on sait que le banquier et les deux escrocs sont frères et vivent ensemble sur une île des Bermudes, achetée à la sueur de leur front. On les appelle les frères Marchés. Très généreusement, ils ont promis de subventionner la campagne électorale des maires sortants.

Cette histoire n'est toutefois pas finie car on ignore ce que firent les villageois. Et vous, qu'auriez-vous fait à leur place ? Que ferez-vous ? Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai l'impression que ça me rappelle quelque chose, et pour moi, ce serait nous retrouver tous sur la place du village et organiser notre riposte tous ensemble.



LETTRE DE RAPPEL AVANT MISE EN DEMEURE

En son temps, en l'occurrence au début du mois d'octobre dernier, nous avons sollicité l'octroi d'une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle, comme celle accordée par M. CONRIE, DRFiP de PARIS, à titre de reconnaissance pour les efforts consentis lors de la fusion.

Nous rééditons le tract publié dans ce cadre :



Moselle

FLASH INFO

Autorisation d'absence

Dans le cadre de la fusion, le DRFiP de Paris vient d'octroyer une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle aux collègues parisiens « en reconnaissance des efforts consentis par la communauté de travail », libre à eux d'en disposer jusqu'au 1er Avril 2012.

L'Union SNUI/Sud Trésor de Moselle a immédiatement demandé la même reconnaissance pour les agents de Moselle à Monsieur le Directeur régional des Finances Publiques de Moselle.

Nous ne manquerons pas de vous donner la suite réservée à notre demande.

En cas de rejet de cette demande, ce qui nous paraît largement improbable, il sera sans doute facile à la Direction locale de nous expliquer que les efforts fournis par les collègues parisiens étaient supérieurs à ceux produits par les agents de la Moselle.

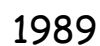
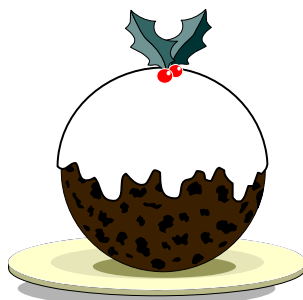
BAREME de la PRIME de RENDEMENT 2011

Valeur de point d'indice : 39,54 Euros, soit + 0,25

CATEGORIES	Nbre de points Province	Prime Province
AA et AT 2ème classe Echelle 3	41	1 621,14 €
AA et AT 1ème classe Echelle 4	42	1 660,68 €
AAP et ATP 1ère et 2ème classe Echelles 5 et 6	44	1 739,76 €
Contrôleurs de 2ème classe du 1er au 7ème échelon, Techniciens-géomètres du 1er au 5ème éch.	59	2 332,86 €
Contrôleurs de 1ère classe, Contrôleurs de 2ème classe de 8ème éch. et au dessus, Techniciens - géomètres de 6ème échelon	65	2 570,10 €
Contrôleurs Principaux, Géomètres principaux et Géomètres	74	2 925,96 €
Inspecteurs 1er au 7ème échelon	104	4 112,16 €
Inspecteurs 8ème au 10ème échelon	127	5 021,58 €
Inspecteur départemental de 3ème classe de fin de carrière et Inspecteurs 11ème et 12ème échelons	151	5 970,54 €
Inspecteur départemental de 1ère classe, de 2ème classe et de 3ème classe filière "expertise"	159	6 286,86 €
Inspecteur départemental de 1ère classe, de 2ème classe et de 3ème classe filière "chef de service"	173	6 840,42 €
chef des services comptables des 3èmes et 4èmes catégories (insp. Dépt. de 1ère classe titulaire d'un poste surindicié)	173	6 840,42 €
Inspecteurs principaux de 2è classe	159	6 286,86 €
Directeur divisionnaire de fin de carrière, Inspecteurs principaux de 1ère classe (1)	185	7 314,90 €
Chef de service comptable de 1ère et 2ème catégories (ex Receveur divisionnaire)	189	7 473,06 €
Directeur divisionnaire (1)	189	7 473,06 €
Directeur départemental (1)	194	7 670,76 €
Chef des services fiscaux de classe normale (1)	228	9 015,12 €
Chef des services fiscaux de classe fonctionnelle (1)	250	9 885,00 €
Délégué interrégional (1)	276	10 913,04 €

1) agents concernés par le plafonnement de la prime de rendement afférent à l'indice sommital du grade

NB : le solde 2011 est versé avec le traitement du mois de janvier 2012.



Cher Papa Noël,
Cette année j'aimerais un ordinateur pour
chacun de mes collègues de bureau.



2012

Cher Papa Noël,
J'aimerais bien que cette année tu mettes
un collègue derrière chaque ordinateur.










































 Joyeux Noël et Bonne Année 2012 à toutes et à tous. 







































